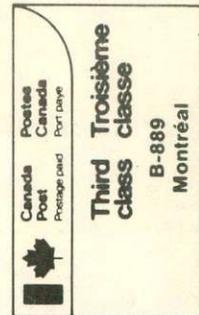




nouvelles csn

numéro 67

semaine du 5 au 11 février 1980



LES EMPLOYÉS DE BUREAU DE SICO (QUÉBEC) EN LOCK-OUT — Après avoir refusé les dernières propositions patronales par un vote de 68 %, les 40 employé-e-s de bureau de SICO, dans la région de Québec, ont été mis en lock-out. Les principaux points en litige : salaires et indexation, vacances, classification, assurances et journées de maladie.

□ □ □

LES SYNDIQUÉS DE MINIBUS FOREST DISENT NON À LA FERMETURE — *Le syndicat CSN de Minibus Forest, regroupant 39 travailleurs s'oppose au plan de mise à mort de leur gagne-pain tel que l'ont décidé le gouvernement du Québec et la CTCUM. Ils revendiquent : le respect de leur droit au travail, le maintien de leur unité syndicale et des droits collectifs qui en découlent ainsi que le maintien de la qualité du service.*

\$ 10 DE SOLIDARITÉ — Les travailleurs de l'imprimerie Brault, de Valleyfield, en conflit de reconnaissance syndicale contre un patron qui a toujours joué du favoritisme pour les diviser. Faites parvenir le \$ 10 de solidarité au : Syndicat des travailleurs de l'Imprimerie Brault (CSN)
170, rue Champlain
Valleyfield,
Québec J6T 1X5

L'ACTION CHEZ LES EMPLOYÉS DE SOUTIEN... VICTOIRE CHEZ BRAZEAU... VERS L'UNITÉ DES TRAVAILLEURS EN AMÉRIQUE LATINE...

pour la dignité et contre le mépris

APPUYONS CONCRÈTEMENT LA LUTTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN

La lutte, pour la dignité et contre le mépris, que mènent actuellement les 13 000 employés de soutien dans les commissions scolaires et dans les cégeps se doit d'être appuyée par tous les travailleurs membres de la CSN. Cette lutte pour la dignité, les employés de soutien sont déterminés à la poursuivre jusqu'au bout. Ils sont, plus que jamais, résolus à obtenir des solutions aux problèmes causés par le mépris qu'affichent, envers eux, les directions des commissions scolaires et des cégeps. Dans ce contexte, il devient important que les employés de soutien sachent que les autres membres de la CSN sont solidaires de leurs revendications. Nous devons tout mettre en branle dans les conseils centraux, tous autant que nous sommes, pour manifester ouvertement notre appui et ne rien négliger pour participer concrètement à leur lutte pour la dignité et contre le mépris.

*Norbert Rodrigue
président de la CSN*

L'agenda du mouvement

février

14-15-16 CSN conseil confédéral à Montréal, ordre du jour :

- accréditation multi-patronale
- modalité de contrôle des usagers dans les garderies
- institut national de productivité
- rapport d'étape du comité d'orientation
- la proportionnelle
- rapport du service de l'éducation
- élections à certains postes du comité de la condition féminine
- éducation économique
- caisse de stabilisation de l'emploi
- conflits en cours.

17 **fédération du commerce**

mini-congrès pour Montréal

19 **Conseil central de Saint-Jean**

comité régional de la condition féminine

19-20 CIF réunion du comité inter-fédérations

20-21 FESP bureau fédéral

22-23 FNSBB bureau fédéral à Trois-Rivières

22-23-24 FESP conseil fédéral

22-23-24 SECSN assemblée générale à Québec

mars

2 **fédération du commerce**

mini-congrès pour Saint-Hyacinthe

6-7-8 **Conseil central Saint-Jean**

congrès annuel du conseil central, congrès sous le thème *La CSN dans la région*

9 **fédération du commerce**

mini-congrès pour Québec

Sessions de formation en organisation

15-16 conseil central de l'Outaouais (Hull)

25-26 comité de la condition féminine CSN

mars

6-7-8 conseil central de Sorel

avril

11-12 conseil central de l'Outaouais (Mont-Laurier)

Montréal, le 11 février 1980 — LES NÉGOCIATIONS ET LA GRÈVE SE POURSUIVENT POUR LES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES CÉGÉPS —

C'est sous le signe d'une solidarité de plus en plus grande que se poursuit la grève des employés de soutien membres de la CSN. En effet, maintenant, plus de 2200 des 3000 employés de soutien des cégeps et plus de 9400 des 9750 employés de soutien des commissions scolaires sont en grève pour appuyer concrètement et de tout leur poids leur équipe de négociation, qui se butte à un mépris patronal persistant, mépris courant des patrons envers les travailleurs, les ouvriers.

C'est d'ailleurs à cela que se référait le président de la CSN, Norbert Rodrigue, lorsqu'il déclarait, à Québec, devant plus de 500 grévistes, que c'est dans l'attitude patronale qu'il faut chercher les causes du piétinement des négociations. Selon Norbert, les associations patronales, partenaires du gouvernement dans les négociations actuelles, « ont la même attitude que tous les boss ont toujours eue pour les personnes affectées aux travaux de soutien : ils ont une attitude de mépris, comme tous les patrons que j'ai connus et ça se traduit dans leur comportement tout au long de la négociation ».

★ ★ ★

Montréal, le 11 février 1980 — LES PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANTS SE JOIGNENT EN MASSE AU MOUVEMENT DE GRÈVE —

Les professionnels non-enseignants de douze syndicats affiliés à la CSN et de 14 à la CEQ sont en grève depuis lundi le 11. À la CSN, les collègues touchés sont ceux de Rosemont, Saint-Laurent, André-Laurendeau, Lionel-Groulx, Montmorency, Jonquière, Thetford-Mines, Gaspésie, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Shawinigan et Trois-Rivières.

Les principales revendications des PNE portent sur le resserrement du champ d'application des professionnels afin que leur travail ne soit pas effectué par les enseignants mis en disponibilité, la limitation de l'arbitraire patronal dans les mises-à-pied ainsi qu'un horaire de travail respectant les conditions de travail.

LES ACTIONS DES GRÉVISTES DANS LES RÉGIONS —

Durant toute la semaine qui vient de s'écouler, les employés de soutien ont participé à des manifestations en grand nombre : dans le *Bas Saint-Laurent*, manifestations à plusieurs reprises devant les bureaux administratifs des commissions scolaires ou diverses écoles. Même chose à la commission scolaire *Grand Portage*. À Québec, les syndicats du cégep de *Limoilou*, les seuls en lock-out dans la province, ont manifesté dans la rue, aujourd'hui, le 11 février. Plus tôt la semaine dernière, des grévistes ont manifesté devant les locaux administratifs de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, à *Sainte-Foy*. Dans la *région de Montréal*, une semaine remplie de manifestations : devant la Fédération des cégeps, devant les bureaux du président de la commission scolaire (CECM) et ceux des députés *Gilbert Paquette*, *Camille Laurin* et *Marc Johnson*, devant les bureaux du *Conseil scolaire de l'Île de Montréal* et de la Fédération des Commissions scolaires. Les grévistes de Montréal ont également manifesté conjointement avec les professionnels non-enseignants devant le cégep *Saint-Laurent* et avec les enseignants de la CEQ (Alliance des professeurs de Montréal) devant la CECM.

Ailleurs également, les centres administratifs ont été les cibles idéales des manifestations : au *cégep Bourchemin*, de Saint-Hyacinthe, aux commissions scolaires du *Sud-Ouest* et de *Sherbrooke* ainsi qu'à *Hauterive* et à *Sept-Iles*. À *Trois-Rivières*, plus de 600 grévistes du soutien scolaire CSN, venant des régions de *Shawinigan*, *Victoriaville*, *Drummondville* et *Trois-Rivières*, sont allés manifester devant les bureaux du ministère de l'Éducation. Dans cette région, également, les syndiqués ont eu un souper de solidarité et ont mis sur pied un service de garderie. D'autres groupes de grévistes ont approché leur députés péquistes afin qu'ils se prononcent sur leur conflit mais les résultats obtenus ont varié d'un député à l'autre : dans la région de *Joliette*, le député *Chevrette* (ancien leader CEQ de la région) a envoyé une lettre aux ministres Parizeau et Morin dans laquelle il leur explique son désir de voir une entente intervenir le plus vite possible. Le député *Gilbert Paquette* (Rosemont), quant à lui, appuie nos revendications et ne votera pas si le Parlement veut passer une loi spéciale pour mettre fin à la grève. Au *Lac Saint-Jean*, dans la région d'*Alma*, on voulait faire signer par le député local la lettre du député *Chevrette*. Autre genre de contact avec le député dans la région de *Sherbrooke*, cependant : le député *Gosselin* s'en est pris aux représentants syndicaux, les accusant pratiquement d'être de connivence avec les patrons et de tromper les syndiqués. Il a eu droit à une vive réplique des syndiqués présents dans la salle, qui lui ont expliqué que les règles du jeu ont été fixées par le gouvernement et la partie patronale, de la consultation et de la démocratie dans l'acheminement des revendications. Enfin, un bel *exemple de solidarité* : plus de 150 grévistes du soutien scolaire de Montréal sont montés appuyer les grévistes de la région de *Hull* afin de fermer totalement la polyvalente d'*Arcy McGee*.

Rouyn, le 7 février 1980 — GREVE TERMINÉE CHEZ BRAZEAU TRANSPORT — La Victoire est dans l'unité! C'est le cri des 47 employés de bureau de *Brazeau Transport* suite à leur victoire obtenue après plus de 238 jours de grève. Regroupant 108 travailleurs et travailleuses au départ, ce syndicat en majorité composé de femmes s'est battu pour que cesse la discrimination dont sont victimes les femmes au travail, discrimination dans les conditions de travail, dans les salaires, dans les promotions. Elles ont également arraché à *Brazeau Transport*, une des compagnies les plus anti-syndicales de la région du Nord-Ouest québécois, des congés de maternité, des vacances annuelles prolongées, la sécurité d'emploi ainsi que la sécurité syndicale. Les employées de bureau de *Brazeau Transport* sont également fières de la solidarité dont ont fait preuve les autres travailleurs et travailleuses de la CSN et des autres centrales dans la région et à travers tout le Québec, avec un merci spécial aux syndiqués du conseil central du Nord-Ouest québécois.

★ ★ ★

Québec, le 8 février 1980 — GRÈVE AUX HOLIDAY INN DE QUÉBEC — Les 135 syndiqué-e-s du *Holiday Inn Sainte-Foy* ainsi que les 75 du *Holiday Inn* du Centre-ville de Québec ont débrayé une heure afin d'appuyer leurs revendications. Durant cette heure, ils ont parlé du conflit à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy ainsi que de la constitution d'un front commun dans l'hôtellerie. La constitution de ce premier front commun dans l'hôtellerie devrait permettre aux syndiqué-e-s CSN de casser le pattern de négociation établi par le local 31 de la FTQ, un syndicat jaune qui négocie des salaires tout juste conformes à la loi du salaire minimum.

LES TRAVAILLEURS DE VIBREK ACCEPTENT LE RAPPORT DES CONCILIEATEURS — Les 70 travailleurs de *VibreK* réunis en assemblée ont accepté à 78 % les hypothèses de règlement présentées par les deux conciliateurs. Au premier janvier 1980, l'augmentation serait de \$ 1.40 et de \$ 0.70 au premier janvier 1982.

Camarades,

Je quitte aujourd'hui la CSN après en avoir été membre durant 24 ans — 12 années comme militant dans un syndicat et les 12 dernières comme employé du mouvement à l'action politique, à l'information et au Conseil central de Montréal.

C'est avec une certaine émotion que j'adresse mes salutations à toutes et à tous accompagnés d'un profond sentiment de gratitude pour la bonne collaboration et la camaraderie qui a marqué toute cette période.

Je m'en vais travailler à l'Office de la protection du consommateur du Québec comme coordonnateur des bureaux régionaux. Laissez-moi vous dire que les syndiqués sont les bienvenus dans les 13 bureaux régionaux que compte l'Office à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Jonquière, Rimouski, Hull, Rouyn, Saint-Jérôme, Sept-Iles, Gaspé et Longueuil ainsi que dans la quinzaine de bureaux satellites ouverts dans d'autres centres.

Incidemment, il est officiel depuis hier que la nouvelle loi de protection du consommateur (Loi 72) entrera en vigueur le 30 avril prochain. Cela marquera une amélioration sensible dans le domaine.

Au plaisir de se revoir et peut-être de collaborer à nouveau pour la protection des travailleurs consommateurs.

Fraternellement,

Paul Cliche,

Secrétariat d'action politique —
Montréal.

HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM — Au premier avril prochain, le salaire minimum passera de \$ 3.47 à \$ 3.65, soit une hausse d'un peu plus de 5 %, ce qui se situe quand même nettement sous le taux d'inflation.

Montréal, le 7 février 1980 — **LA CSN NE PARTICIPE PAS AU MINI-SOMMET SUR LES COOPÉRATIVES ET S'EXPLIQUE** — La Fédération du commerce (CSN), qui regroupe la majorité des travailleurs syndiqués oeuvrant dans les coopératives au Québec, a refusé de participer au mini-sommet économique sur la coopération qui s'est tenu à Montréal la semaine dernière. Ce refus, la fédération l'explique de deux points de vue : 1) la position de la centrale sur les sommets économiques du gouvernement est claire : pas de participation à moins que certaines conditions préalables ne soient réalisées (fin de l'infiltration de la SQ dans les syndicats, rétablissement de l'indexation du salaire minimum, accès à la syndicalisation facilitée, etc.) 2) la fédération appuie également son refus sur la nature même de la coopération au Québec, coopération qui est plus préoccupée de profits que des sociétaires et des employés des coopératives. Sur ce dernier point des relations de travail, d'ailleurs, le dossier des coopératives est des plus chargé : les 3000 membres de la CSN employés des coopératives ont fréquemment fait l'objet de lock-out, ont dû recourir à la grève très souvent, ont été victimes de fermetures, exactement comme dans toutes les entreprises capitalistes. On peut donc se poser la question : les coopératives, particulièrement celles du mouvement Desjardins, ont-elles un projet social ?

★ ★ ★

L'INITIATIVE DE LA CLAT POUR UNE CONFÉRENCE SYNDICALE UNITAIRE — La Centrale latinoaméricaine des travailleurs (CLAT), organisation régionale de la C.M.T., vient d'adresser une convocation urgente, en vue de l'unité d'action, à toutes les organisations syndicales du continent.

En effet, le XVII^e Conseil de la CLAT réuni à Caracas pendant la première semaine de décembre 1979, suite à une analyse exhaustive concernant la dramatique situation des travailleurs, décida de s'adresser à toutes les centrales syndicales régionales et nationales pour leur proposer de tenir une grande conférence syndicale latinoaméricaine dont le but serait la mise en marche d'un programme commun de lutte et d'action.

C'est que, d'après l'analyse de la CLAT, la décennie des années 80 sera décisive pour la libération des travailleurs soumis à l'injustice, à l'exploitation, aux inégalités, à la répression et à la misère. Il est donc nécessaire pour elle de faire un grand effort en vue du développement de l'unité d'action sur la base d'un programme commun dont le moteur serait la promotion des droits humains et des libertés syndicales, la conquête d'une démocratie réelle, l'amélioration des conditions de vie et de travail, tout cela impliquant une grande offensive des travailleurs organisés.

La CLAT s'est adressée dans ce sens à l'ORIT et à la CPUSTAL, ainsi qu'aux organisations nationales indépendantes et unitaires telles que la CUTA (Argentine), la COB (Bolivie), le Commando national syndical du Chili, la C.T.M. (Mexique), le CONATO (Panama) et à d'autres organisations pluralistes. Elle propose de tenir une réunion préparative au siège de l'Université des travailleurs d'Amérique latine (UTAL) à Caracas, fin avril prochain, afin de pouvoir annoncer le 1^{er} mai 1980 un accord solidaire en vue de pouvoir tenir dans le plus bref délai la Première Conférence syndicale unitaire des travailleurs d'Amérique latine. Une telle décision serait un message d'espoir pour les travailleurs.

La C.M.T. appuie chaleureusement cette initiative de la CLAT qui répond exactement à son projet de rénovation du syndicalisme mondial. Elle espère qu'aussi bien les centrales auxquelles la convocation a été adressée que les centrales syndicales internationales appuieront le principe de cette Première Conférence syndicale unitaire des travailleurs d'Amérique latine.

OCCUPATION DE VAILLANCOURT

— Des travailleurs de la boulangerie Vaillancourt ont entrepris l'occupation de leur usine pour protester contre sa fermeture. Des lignes de piquetage ont été dressées pour leur venir en appui.

□ □ □

RÈGLEMENT POUR LES COLS BLEUS DE SOREL — Les 40 employés municipaux de Sorel en sont venus à une entente avec l'administration municipale. Leur nouveau contrat est de deux ans avec des augmentations salariales pour la période de 20,3 %, une nouvelle formule de vacances annuelles, un boni selon l'ancienneté et enfin la disparition des contrats à forfait.

□ □ □

NOUVELLES ADHÉSIONS À LA CSN

— Les onze employés de la station de radio CKBM, de Montmagny, ont demandé leur accréditation. Il s'agit des annonceurs-animateurs, des employés de bureau, des techniciens et des journalistes. Par ailleurs, les 20 employés de la tannerie Bouchard, au village Des Aulnaies, comté de Kamouraska, ont aussi demandé leur accréditation.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 1980

— Le programme 1980 du 8 mars est des plus chargé cette année. Outre des manifestations dans différentes régions du Québec, des manifestations et des fêtes d'importance auront lieu à Québec et à Montréal :

- le 7 mars : manifestation à Montréal, sur la Plaza Saint-Hubert
- le 8 mars : manifestation et fête à Québec ; fête à Montréal, dans les nouveaux locaux de l'UQAM, de midi à minuit.

BOYCOTT DU JOURNAL LE QUOTIDIEN

— Les syndiqué-e-s CSN et CEQ de la région du Saguenay/Lac Saint-Jean ont lancé un appel au boycott du journal *Le Quotidien* à cause de son anti-syndicalisme virulent, plus particulièrement dans les pages éditoriales.

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN 1001 rue St-Denis Montréal H1X 3J1. Responsable. Jacques Gauthier : Composition : Composition Solidaire. Impression les Ateliers de la CSN.